

XILIX 500RF

Retardateur de feu pour support bois

Préconisation :

XILIX 500RF est un produit ignifugeant intérieur servant à réduire l'inflammabilité, la propagation des flammes, le débit calorifique et le dégagement de fumées du bois de construction : Charpentes, Ossatures, etc, Bois massif, Résineux /Feuillus.

Description :

Emulsion aqueuse (EW) prête à l'emploi. Aspect : liquide incolore. Densité (20°C) : 1.1 kg/L. pH : neutre. Point éclair : >99°C (ininflammable). Sans odeur

Action :

Efficacité en réaction au feu. Réduit l'inflammabilité, la propagation des flammes, le débit calorifique et le dégagement de fumées pour une utilisation en intérieur. Convient pour des constructions en rénovation ou pour leur entretien. Les performances du **XILIX 500RF** ont été établies, conformément aux procédures données dans la norme EN 13501-1+A1: 2009 : Classement au feu des produits et éléments de construction – Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu, à partir des essais normalisés : - EN11925-2 dit « Essai petite flamme » / - EN13823 dit « Essai SBI ». Un traitement XILIX 500RF permet d'obtenir, pour le bois massif ainsi traité, les classements au feu suivants :

- Densité des bois (épaisseur 100mm) lourds (900kg/m³ env.) : M1 ou Bs1d0 (Euroclasses).
- Densité des bois (épaisseur 100mm) légers (400kg/m³ env.): M2 ou Cs2d0 (Euroclasses).

Pour plus d'informations, se référer aux procès-verbaux de classement de réaction au feu (références : 14940E et 14947C).

Application :

Le traitement s'effectue par application de surface (badigeonnage, pulvérisation) et injection en profondeur (quand la densité du bois le permet). L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation. L'aspect du bois n'est pas affecté par le traitement **XILIX 500RF**. Compatible avec tout type de finitions. (Attention : Pour conserver le classement au feu apporté au bois par le **XILIX 500RF**, la finition ou le système de finitions doit apporter le même classement au bois. Toute autre finition annulera le classement apporté par le **XILIX 500RF**. Bien homogénéiser le produit avant application.

Consommation :

300g/m² variable suivant les essences et sections

Traitement

Application par injection (quand la densité du bois le permet) ou pulvérisation à basse pression (2 à 3 passages, temps entre chaque passage : 15-30min). Avant d'appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage. Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés. L'injection en profondeur sur les pièces de fortes sections (chevrons, bastaings, etc.) peut être réalisée par un remplissage répété des trous, ou par un appareil approprié sous une faible pression. 24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Précautions :

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <25%. Ne pas traiter les bois gelés. Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires. Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanins. Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement. Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

Stockage :

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel. Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Sécurité / environnement :

Ne pas respirer les vapeurs. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité. Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail. Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps. Le résidu de produit, les eaux de lavage, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur. Les déchets de chantiers doivent être transportés en véhicule fermé ou bâché.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Les informations contenues dans la présente notice sont fondées sur les résultats d'essais réalisés et l'expérience acquise à ce jour. Elles serviront d'indication à notre clientèle et ne pourront en aucun cas engager notre responsabilité, en raison des différents facteurs qui échappent à notre contrôle (stockage, mise en œuvre, etc.). Nous vous engageons à prendre contact avec nos services pour tout complément d'informations et vérifier que l'édition de la fiche en votre possession est toujours en vigueur.